

FORMULAIRE de demande d'aide financière

Programme « EnVERTdissement » • Volet résidentiel Pour l'achat et la plantation d'un arbre

Coordonnées du demandeur

- M. Prénom : _____
- Mme Nom : _____

Adresse de correspondance

Adresse de la plantation de l'arbre :

- Même adresse que celle de correspondance
- Autre adresse _____
Saint-Esprit (Québec) J0K 2L0

Numéro de téléphone :

De jour : _____

De soir : _____

Courriel :

Faites parvenir le formulaire complété et signé, le paiement ainsi que les documents nécessaires à votre demande à l'adresse suivante :

Municipalité de Saint-Esprit, 21 rue Principale, Saint-Esprit, Québec, J0K 2L0.

Modes de paiement acceptés :

- **par chèque** (veuillez libeller le chèque au nom de la Municipalité de Saint-Esprit);
- **en argent ou par carte de débit** directement au comptoir de la réception de la Mairie.

Les documents doivent nous être acheminés **au plus tard le 30 mai** à venir, pour une plantation, effectuée par la municipalité ou son mandataire, au mois de septembre suivant.

Toute personne qui signe ce présent formulaire doit répondre aux conditions d'admissibilité du programme. Pour le détail de ces conditions, consultez les modalités et conditions disponibles en ligne (www.saint-esprit.ca) ou à la municipalité.

QUESTIONS ?

450.831.2114
www.saint-esprit.ca



Documents à joindre à la présente demande

Je désire obtenir une aide financière provenant du programme :

Un nouveau-né :

La demande doit être déposée à la municipalité dans un délai d'un an de la date de la naissance de l'enfant accompagnée des documents suivants :

- Preuve de naissance de l'enfant
- Preuve que le demandeur est propriétaire ou copropriétaire de l'immeuble
- Preuve de paiement de la commande de l'arbre effectuée via la municipalité

Une nouvelle construction :

La demande doit être déposée à la municipalité dans un délai d'un an de la date d'entrée en vigueur du certificat d'évaluateur accompagnée des documents suivants :

- Certificat d'évaluation de la nouvelle construction
- Preuve que le demandeur est propriétaire ou copropriétaire de l'immeuble
- Preuve de paiement de la commande de l'arbre effectuée via la municipalité

Une construction résidentielle existante :

La demande doit être déposée à la municipalité accompagnée des documents suivants :

- Preuve d'existence de la propriété
- Preuve que le demandeur est propriétaire ou copropriétaire de l'immeuble
- Preuve de paiement de la commande de l'arbre effectuée via la municipalité.

Essence d'arbre

1^{er} choix : _____

2^e choix : _____

Notez que les arbres sont commandés en quantité limitée, essences d'arbres disponibles jusqu'à rupture de l'inventaire.

Signature du demandeur et engagement

En signant ce formulaire :

- Je m'engage à donner accès à ma propriété pour la plantation.
- Je m'engage à localiser clairement (à l'aide d'un piquet ou drapeau) l'endroit où j'aimerais que soit planté l'arbre (cour avant ou latérale), **au plus tard le 1^{er} septembre** _____.
- Je m'engage à fournir les soins nécessaires à la croissance et la survie de l'arbre pour les dix années qui suivent la plantation, sans quoi une pénalité pourrait être imposée au demandeur, le tout conformément au règlement 630-2019, et je m'engage à en informer les propriétaires subséquents de cette obligation.
- Je déclare que les renseignements contenus dans le présent formulaire sont véridiques. Je suis informé que toute fausse déclaration pourrait entraîner des recours judiciaires de la part de la municipalité de Saint-Esprit, qui se réserve le droit de procéder à toutes les vérifications pertinentes au respect du règlement 630-2019.
- Je désire être présent le jour de la plantation.
- Je désire recevoir un reçu de paiement.

Signé à : _____ En date du : _____

Signature du demandeur : _____

Réservé à la municipalité

Matricule : _____

Montant accordé par la municipalité : _____ \$ Contribution du demandeur : _____ \$

Paiement reçu le : _____

Essence d'arbre : _____ Date de plantation : _____

